



## Contexte



- Depuis 1990 : attention accrue vis-à-vis de la **préservation des réseaux écologiques** ... cf Natura 2000, Trame Verte et Bleue.
- Pour l'**élevage**, cette préservation concerne surtout **les prairies naturelles et les haies**.
- Peu d'attention portée aux **autres éléments constitutifs des réseaux écologiques**, tels que les arbres isolés, bosquets, murets, mares, etc.



## Question



Quelles pratiques et motivations d'éleveurs pour l'ensemble des éléments semi-naturels (ESN) constitutifs de la « trame verte » au sein de corridors écologiques ?

## Objectif de l'étude



Identifier les différents publics et besoins de conseil dans des espaces de préservation de la « trame verte ».



## Matériel et méthode



- 16 enquêtes en élevage dans un corridor écologique de la Plaine du Forez (42) :
  - SAU moyenne de 93 ha dont 75% toujours en herbe
  - Orientation bovin allaitant et/ou lait essentiellement
- Des questions semi-ouvertes sur :
  - l'ensemble des **ESN présents** dans l'exploitation (friches, prairies naturelles, haies, arbres isolés, mouillères, étangs),
  - les motivations et engagements dans des **pratiques de préservation de ces éléments**,
  - les caractéristiques du **système de production** (dimension, productions, engagements dans des MAET)

## 1<sup>er</sup> résultat :

### Motivations très « fragmentées » pour les éléments semi-naturels

- ✓ Intérêt des éleveurs est très spécifique à chaque ESN
- ✓ Grande variété de motivations entre éleveurs voisins
- ✓ Intérêt de l'éleveur pour les haies ne s'accompagne pas systématiquement d'intérêt égal pour les prairies permanentes ou les étangs.
- ✓ Pas de profil-type de motivations pour les ESN, alors qu'on distingue des profil-type relatifs aux adaptations de pratiques concernant les ESN.

## 2<sup>ème</sup> résultat : Trois profils d'éleveurs quant aux changements de pratiques visant la préservation des éléments semi-naturels



Des **éleveurs réticents à changer de pratiques** du fait d'une prochaine cessation d'activité ou d'une double-activité qui nécessite des simplifications du travail ; c'est l'**utilité agricole des ESN** qui l'intéresse.



**Grandes structures** (80 à 110 ha de SAU),  
- moyennement herbagères (2/3 de SAU toujours en herbe),  
- avec bovins lait ou allaitant,  
- **non engagées dans MAET**



Des **éleveurs qui font des modifications ponctuelles de pratiques** (réduction de fertilisation, retard de fauche ou entretien de haies) motivées par de nouvelles conditions ou contraintes réglementaires ou de marchés ; les **ESN sont plus une opportunité d'accès aux aides PAC**.



**Structures** de dimension très variée (37 à 137 ha de SAU),  
- **peu herbagères** (2/3 de la SAU en cultures),  
- **modérément engagées dans MAET** (1/3 SAU)



Des **éleveurs jeunes qui modifient de nombreuses pratiques** en lien avec le cahier des charges des MAET et même au-delà de l'engagement réglementaire (plantation de haies).



**Grandes structures** (75 à 110 ha),  
- **très herbagères** (9/10 de la SAU toujours en herbe),  
- en bovin allaitant,  
- **très engagées dans MAET** (4/5 SAU)

## Conclusion et perspective



La préservation des réseaux écologiques en zone herbagère exige une prise en compte de la diversité des dynamiques d'élevage présentes et ne doit pas se limiter à des actions de soutien fractionnées dans le temps et l'espace et individuelles.

